

Sainte-Thérèse, le 21 décembre 2015

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant la propriété située au 2500, boulevard
de la Grande-Allée, Boisbriand (documents depuis 2010)
V/réf. : M03-25439

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 10 décembre dernier, concernant
l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes le document visé par votre demande. Il s'agit de :

1. Rapport de vérification du 26 janvier 2015, 2 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la
révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez
en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au
numéro 450 433-2220, poste 225.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (3 pages)

RAPPORT DE VÉRIFICATION
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Laurentides

1 Identification

Date de la vérification : 2015-01-26 Heure de début : h Heure de fin : h
Inspecteur : Fanny Rose

N° intervention : 300911853 Type d'intervention : Vérification (autre qu'inspection)
N° gestion documentaire : 7610-15-01-02402-03 N° du rapport de vérification : 401219204
N° demande : 200384057 Type de demande : Programme de contrôle
But de la vérification : I-9BPC / Boisbriand / Faubourg Boisbriand inc, réaliser le programme BPC volet 4 selon le programme en vigueur.

Lieu concerné par la vérification :
Nom du lieu : Faubourg Boisbriand inc.
Nom usuel du lieu : anciennement General Motors du Canada Itée
N° du lieu : 51243236 Type de lieu : industrie
Localisation du lieu :
Adresse du lieu : 2500, boul. de la Grande-Allée
Boisbriand (Québec) J7G 2J7

Intervenant(s) du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant
Faubourg Boisbriand inc.		1010, rue Sherbrooke Ouest, bur. 718 Montréal (Québec) H3A 2R7	Y2042009
General motors du Canada Illimitée	Ancien propriétaire	1908, Colonel Sam Drive Oshawa (Ontario) L1H 8P7	11524824

Personnes contactées SO

Autres pièces annexées au rapport SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO

Programme de vérification des BPC cible 4 : Tous les lieux ayant entreposés des BPC et qui ont été inspectés par le Ministère depuis le début des années 2000.

3 Description de la vérification

Ce lieu appartenait entre 1971 et 2004 à la Compagnie General motors Canada illimitée (GM). Cette compagnie était génératrice de matières dangereuses résiduelles (MDR). Ainsi, nous avons sous format électronique l'information sur ce que l'entreprise possédait comme MDR. Selon les informations, l'entreprise était en possession d'équipement contenant des BPC. Ainsi, au courant de l'année 2004 l'entreprise se serait départie des équipements. L'entreprise a procédé à une réhabilitation partielle du terrain lors de la cessation des activités.

Ce lieu appartient présentement à Faubourg Boisbriand inc. L'entreprise a fait l'acquisition de ce terrain en 2005. Dans le cadre du développement immobilier, l'entreprise a déposé auprès du Ministère un plan de réhabilitation. Il y a présentement un centre d'achat et des résidences sur le site correspondant à celui occupé par GM à l'époque.

4 Conclusion

Selon les informations disponibles, la présence de BPC sur ce lieu relève du temps où l'entreprise GM était propriétaire du site. L'entreprise se serait départie des équipements contenant des BPC en 2004. Il n'y a donc plus de BPC sur le site.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

5 Recommandations

Ainsi, je recommande de fermer l'intervention.

Rédigé par : Fanny Rose Date de rédaction : 2015-01-27

Signature :

6 Vérification du rapportApprouvé par : *Eric Gauthier*

Fonction : Chef d'équipe secteur industriel et municipal

Signature : *[Signature]*Date : *2015/02/02*

Commentaires :

Je suis en accord avec les recommandations formulées :

- Transmettre un avis de non-conformité
- Effectuer le suivi de manquement et s'assurer du retour à la conformité
- Préparer la synthèse des éléments soumis en vue d'imposer une SAP
- Fermer l'intervention